Marie Brilland - Marine Le Roux - Karine Nunes - Dorian Vilain

LES GRAINES GERMEES

Cette fiche a été rédigée suite à deux entretiens avec des productrices en graines germées.

- Broutilles, Florence Morisot, Poitiers (86)
- Simple germe, Séverine Picq, Ners (30)

Introduction à la filière

- La filière graines germées est une filière relativement récente, où peu d'informations existent.
- Filière peu développée, seulement 15 producteurs sur toute la France (grosses entreprises et petits producteurs confondus).
- Peu de concurrence et demande grandissante pour ce type de produit.
- Il est important de noter qu'il n'existe pas de modèle d'installation unique dans cette filière et que chaque porteur de projet doit avant tout chercher à s'adapter à sa situation (situation géographique, lieu de travail sur lieu d'habitation, distance de livraison, organisation du temps de travail...)

- Il est possible de travailler avec beaucoup de variétés différentes : lentille verte, pois chiche, haricot mungo, fenugrec, alfalfa, avoine, blé, moutarde, orge, radis, poireau ...
- La germination des graines se réalise en intérieur, en laboratoire.
- La production peut donc avoir lieu tout au long de l'année et peut-être interrompue entre deux cycles afin d'obtenir du temps libre.
- Le protocole précis de germination pour chaque variété varie et est le résultat de nombreuses expérimentations.
- Entre une à deux récoltes par semaine, en fonction du système de production.

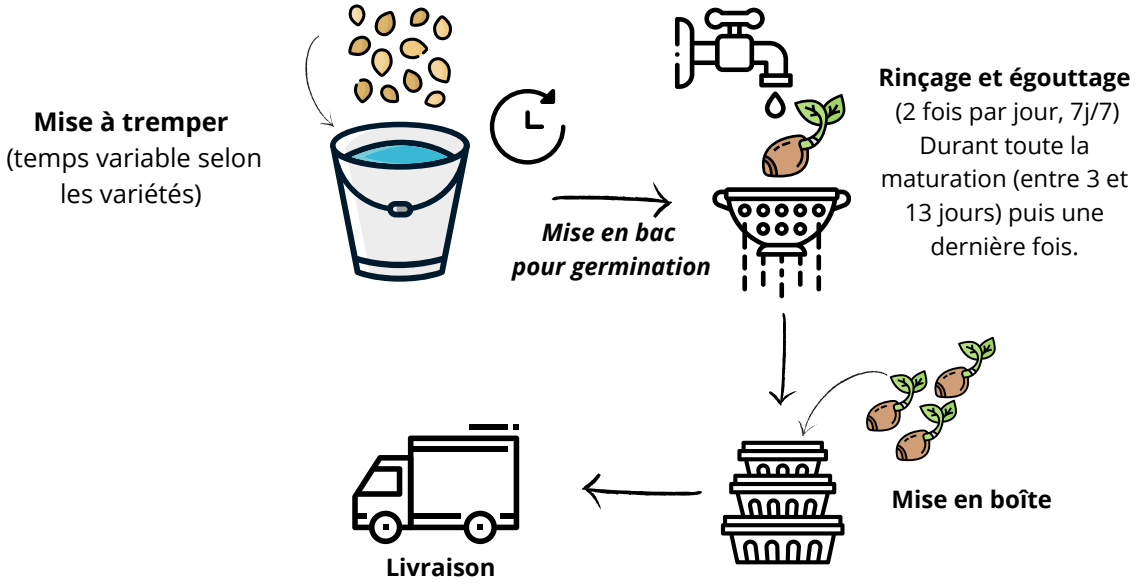

Exemple de laboratoire, Laboratoire de Séverine Picq, Simple Germe (Photo Midi Libre)

Données technico-économiques

Matériel nécessaire

- Laboratoire pour la germination
- Espace de stockage (graines et emballage)
- Chambre froide ou frigo pour conserver en attente de la livraison
- Véhicule pour la livraison
- Contenants pour réaliser la germination (bocaux ou bacs) pour faire germer
- Emballage pour la vente

Main d'oeuvre

- Travail possible seul, à temps plein pour un niveau de production permettant de vivre de cette activité, avec un salaire supérieur au SMIC.

Intrants

- Graines à germer : graines spécifiques dont la qualité germinative est élevée et testées résistantes à E.Coli
- Eau

Où se fournir en graines ?

Très compliqué de se fournir en France
Possibiiltés de trouver lentille, le pois chiche ou le fénugrec

Possibilité de se fournir auprès de *Germline* (la plus grosse entreprise de graines germées en France), qui se fournit en Italie

Possibilité de se fournir directement en Italie si quantités suffisantes

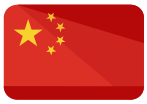

Haricot mungo (haute qualité à bas prix)

Surface

- Petite surface suffisante pour une production permettant un salaire correct
- Une pièce pour laboratoire d'environ 20m²
- Peut se faire en maison, sur le lieu d'habitation
- Espace de stockage

Rendement

- Entre 35 et 40 kg de graines germées par semaine (toutes variétés confondues) pour un laboratoire de 20 m².

Commercialisation

- Vente aux magasins bio et de producteurs, commercialisation de proximité et aux restaurateurs.
- Livraison entre 1 et 2 fois par semaine en fonction du système de production.
- Entre 20 et 30€ le kilo en fonction des variétés.

Revenus

- Chiffre d'affaires entre 30 et 40 000€/an après 5 ans d'installation
- Possibilité de vivre de l'activité après 5 ans d'activité dans le cas d'une création d'exploitation
- Dans le cas d'une reprise d'exploitation, salaire correct obtenu presque immédiatement.

Investissement financier

Peu d'investissement de départ (graines, emballage et frigo). Mais il faut une pièce désignée pour le laboratoire.

Aides financières

Pas d'aides financières spécifiques aux graines germées

Accompagnement

- Accompagnement dans les domaines juridiques, fiscaux et économiques nécessaires et fourni par les Chambres d'Agriculture ou par le GAB.
- Mais pas d'accompagnement ou de formation spécifiques aux graines germées disponibles
- Informations et lectures personnelles ainsi qu'auto-expérimentations suffisant selon les producteurs contactés.

Etat de la filière

- Filière relativement récente, avec peu de producteurs en place (15 en tout, grosses entreprises et petits producteurs)
- Filière peu développée pour l'instant mais avec une demande du consommateur grandissante
- Pas d'ancrage territorial particulier, la production de graines germées pouvant s'implanter n'importe où sur le territoire, et très peu d'intermédiaires.

Les normes sanitaires

- Depuis le scandale sanitaire de 2011 qui a touché la filière de graines germées, les normes sanitaires sont plus strictes (règlement (UE) n°210/2013).
- Exige un numéro d'agrément et une série de conditions qui peuvent être lourde pour une petite structure qui débute.
- Analyses bactériologiques mensuelles à réaliser, à la charge du producteur, assez coûteuses.

Avantages

- Grande liberté (possibilité de prendre des vacances facilement car la production peut-être interrompue)
- Proximité (possibilité de réaliser l'exploitation au domicile)
- Peu de moyens matériels et financiers nécessaires
- Peu d'investissements de départ

Inconvénients

- Normes sanitaires très strictes et coûteuses
- Peu de modèles existants
- Peu/pas de formations
- Peu/pas d'accompagnement spécifiques